

Domaine : **Sciences économiques**

Intitulé de la mention du Master : **Economie et finance**

Intitulé de la spécialité : **Master professionnel « Intelligence Economique et Stratégies Compétitives »**

Composante(s) de rattachement : **UFR de Droit, d'Economie et de Gestion**

Date d'ouverture de la nouvelle habilitation : **Septembre 2008**

Secteur SISE : **Sciences économiques et gestion (02), AES (03), géographie (06) droit (02)**

Secteur disciplinaire : **04 14 29 38 39 40 61 62**

Volume horaire total des enseignements par étudiant : **387**

Durée du/des stage(s) éventuel(s) : **4 à 6 mois**

**Nom du responsable : BAULANT Camille**

**Grade : Professeur sciences économiques**

Section CNU de rattachement : **05**

e-mail : **camille.baulant@univ-angers.fr**

Téléphone : **02 41 96 21 70**

## Descriptif sommaire de la formation :

- **Objectifs de la formation**

La spécialité «Intelligence Economique et stratégies compétitives» propose aux étudiants de se former à analyser, comprendre et s'adapter aux mutations récentes de l'économie où l'information et la connaissance jouent un rôle majeur. La spécialité utilise les outils et les méthodes de l'Intelligence Economique pour répondre à la question: Comment accroître la compétitivité des entreprises, des régions et des nations ? L'objectif premier du master IESC est de développer auprès des étudiants du master une « stratégie apprenante » et non une « stratégie enseignante ».

Cette formation s'inscrit dans ce que M Bernard Carayon, auteur du Rapport au Premier Ministre sur l'intelligence économique en juin 2003 a qualifié de «*deuxième génération d'intelligence économique*» :

1) Avec la modification de l'environnement économique international (globalisation et TIC), il est à présent possible d'utiliser de façon opérationnelle les méthodes de l'Intelligence Economique grâce au développement d'outils de traitement de l'information pratiques et efficaces.

2) Conformément aux objectifs prioritaires définis par M Alain Juillet, l'objectif premier de cette formation vise «à améliorer la connaissance globale des agents économiques dans un marché devenu mondial». Les entreprises, et les PME tout spécialement, doivent pouvoir :

- collecter et traiter toute l'information nécessaire pour comprendre la nouvelle réalité internationale,
- bâtir leur stratégie en conséquence
- la mettre en œuvre au moyen d'une politique d'influence et d'un travail en réseaux efficace.

3) Il s'agit alors d'élargir le champ traditionnel de l'Intelligence Economique, tel qu'il avait été défini par le Rapport Martre en 1994, en insistant désormais sur la nécessité de mener des analyses globales et de long terme (et plus seulement les «veilles») et de construire un nouveau champ d'études dans une optique stratégique.

4) La spécialité insiste plus sur les conditions de «l'enrichissement du patrimoine» (comment générer des flux d'innovations porteurs, comment améliorer le travail en réseaux des entreprises) que sur la seule

«protection du patrimoine » (droits de propriété intellectuelle, protection juridique et informatique).

5) La formation est volontairement tournée vers «le futur », elle a pour but de former des cadres capables d'anticiper le changement (et pas seulement de s'y adapter).

La spécialité forme des économistes maîtrisant les nouveaux aspects de la compétitivité, pour lesquels la gestion et l'analyse des informations jouent un rôle primordial.

L'Intelligence économique permet non seulement de collecter, de traiter et protéger l'information mais elle permet surtout de la transformer en connaissances, capables d'être capitalisées (et protégées) par les différents agents économiques. Dans ce mécanisme, la prise en compte de la transversalité de l'information est un élément déterminant dans la mesure où les différentes étapes de traitement de l'information créent de nouvelles procédures structurantes pour l'entreprise conduisant à de nouvelles stratégies.

La spécialité retient une approche à la fois globale (systémique) et analytique. En effet, il apparaît nécessaire de donner une part aussi importante à l'exploitation à l'analyse de l'information et à sa protection, qu'aux aspects plus traditionnels de la veille et des politiques d'influences ou de lobbying.

L'objectif de la spécialité n'est donc pas de créer une formation dédiée à la veille mais une formation fondée sur vision globale de l'information économique (collecte, analyse, capitalisation, communication).

- **Public(s) concerné(s)**

- Les étudiants ayant validé 60 ECTS pour la première année de master en Economie, Gestion, MASS, AES, Droit et LEA à l'université d'Angers ou dans d'autres Universités françaises ou étrangères (avec pré-requis en économie internationale).

- Les étudiants bénéficiant d'une VAE.

Procédures de recrutement :

**1) en formation initiale :**

le recrutement se fait sur dossier et entretien (avec un pré-requis en économie internationale. mondialisation des échanges de biens, de capitaux, d'informations et de technologies) :

\* pour les étudiants ayant validé 60 ECTS dans le cadre de master (M1) de Sciences Economiques, de Gestion, d'AES, de Droit, de LEA, de MASS, d'informatique ou de mathématique dans les Universités françaises ou étrangères,

\* pour les titulaires d'un diplôme d'Ecoles d'Ingénieur (option économie), d'Ecoles de Commerce ou d'Instituts d'Etudes Politiques,

\* pour les cadres déjà en activité (titulaires d'un bac +4 ayant au moins 2 années d'expérience professionnelle, titulaires d'un bac +2 ayant au moins 5 années d'expérience professionnelle).

Une attention particulière sera portée aux connaissances des étudiants en analyse macro-économique et en économie internationale. Des notions en Intelligence Economique seront appréciées puisqu'à l'Université d'Angers, un cours d'initiation à cette matière est introduit dès la première année de master.

**2) en formation continue :**

L'objectif de ce master est de former à l'intelligence économique des cadres déjà en activité désireux de s'adapter à cette nouvelle forme de compétitivité. Le Rapport Carayon préconise que «*si l'intelligence économique doit être considérée comme une véritable politique publique, son enseignement doit être organisé non seulement aux bénéficiaires des étudiants mais aussi aux cadres de l'Etat et des collectivités locales ainsi que des acteurs économiques*<sup>1</sup>». Le master est accessible au public de la formation continue sur validation des acquis universitaires et professionnels (possibilité d'accomplir la formation en deux ans) pour les cadres en activité désireux d'actualiser leurs connaissances en stratégie et de se former sur les nouvelles méthodes quantitatives. Depuis deux ans, un cycle de conférence en Intelligence Economique est ouvert à toute personne physique ou morale intéressée par les grands thèmes de l'Intelligence Economique : la veille, l'analyse prospective, des exemples concrets de politiques de compétitivité stratégique, l'accompagnement de ces politiques par les réseaux, l'influence et la protection ainsi que de nombreux retours d'expérience.

**3) en formation continue au sein des entreprises:**

Face à la demande émanant des entreprises et des organisations de se former en Intelligence Economique et de façon à répondre aux différentes recommandations du Rapport Carayon, certaines matières proposées

<sup>1</sup> Bernard Carayon : Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale, Rapport au Premier Ministre, juin 2003, pp 71-85.

dans le master font l'objet de présentations, sous forme de conférences adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise, au sein même de toute entreprise intéressée par ce type de formation.

- **Positionnement régional**

La spécialité Intelligence Economique a été conçue pour répondre à un besoin précis en économie : comment utiliser les outils et méthodes de l'Intelligence Economique pour améliorer la compétitivité des entreprises, des régions et des nations.

A ce titre, elle se distingue nettement des autres spécialités Intelligence Economique qui existent dans les différentes universités françaises (Poitiers, Sophia-Antipolis, Grenoble, Marne la Vallée, Lyon, Montpellier, ...). Ces universités sont positionnées sur une approche de l'Intelligence Economique en relation avec les sciences de la communication ou les sciences de gestion.

La spécialité proposée ici est positionnée sur l'application des outils et des méthodes de l'Intelligence Economique à l'analyse de l'économie internationale.

## **1. Positionnement de la formation par rapport aux autres formations en Intelligence Economique de la Région**

La spécialité se distingue aussi du Master " Information Stratégique et Innovation " de l'ISTIA (dirigé par M Henri Samier) qui est orienté sur la veille technologique sur Internet qui est complémentaire à la spécialité proposée ici.

Des journées thématiques ont été organisées (sous la forme d'une journée banalisée par semaine) pour regrouper les deux formations angevines sur des thèmes précis en IE (conférences, colloques,...).

Des journées d'étude nationales et internationales (dédiées à « *la mondialisation* » en septembre 2004 ou aux « *pôles de compétitivité* » en septembre 2006) sont également organisées pour développer des relations avec les différentes formations en Intelligence Economique.

## **2. Positionnement de la formation dans la région**

La spécialité IE s'appuie largement sur le tissu local et régional (Préfecture, CCI, Conseil Régional...). Ces différents organismes ont été sensibles à cette nouvelle formation dans la mesure où le Conseil Régional de Nantes notamment est spécialisé sur l'aide et l'accompagnement des entreprises spécialisées à l'exportation ou à l'implantation à l'étranger.

L'ancrage de la spécialité dans le domaine régional a abouti à la mise en place depuis 2004 d'une collaboration active entre l'université, les entreprises et les services de l'Etat.

Cette collaboration se concrétise par une présence du master IESC aux différentes manifestations sur le sujet de l'Intelligence Economique, qui se déroulent dans l'Ouest de la France. La liste des conférences est disponible sur le site du master : [http://www.master-iesc-angers.com/listes\\_conf.html](http://www.master-iesc-angers.com/listes_conf.html)

- **Débouchés en terme d'emploi**

Les rencontres avec les professionnels, organisées dans la phase d'élaboration du master, ont montré que le métier de « responsable en intelligence économique » était encore peu développé dans les entreprises. Le spécialiste en veille et intelligence économique est souvent seul et occupe régulièrement une autre fonction (responsable stratégie, responsable commercial, responsable export, directeur administratif et financier, ...). Il n'y a guère que dans les grands groupes que l'intelligence économique est très développée (Total, Elf, Fina, Thales et Airbus par exemple).

Cependant, les doubles compétences alliant l'analyse et l'intelligence économique sont dès à présent très recherchées et les débouchés professionnels pour la spécialité IE et stratégies compétitives devraient être fortement croissants dans les années à venir. La formation visera donc à former plus spécifiquement des :

- **Chargés d'études stratégiques** dans les organismes de prévisions et les bureaux d'études économiques (BIPE, OCDE, OFCE...), les organismes financiers (banques, mutuelles, compagnies d'assurance...) et les organismes consulaires et les syndicats professionnels

- **Responsables chargés de la veille et du développement stratégique** dans les entreprises, les services centraux de l'Etat, les services déconcentrés de l'Etat, les régions, les communes, les collectivités locales

- **Consultants en Intelligence Economique** dans les cabinets de conseil et d'expertise

Le 4 septembre 2006, la FEPIE, Fédération Professionnelle des métiers de l'Intelligence Economique, a publié une **liste officielle des métiers et des compétences en Intelligence Economique**. Cette liste non exhaustive constitue une étape dans la reconnaissance et la valorisation des activités en Intelligence

Economique (confer [www.intelligence-economique.gouv.fr](http://www.intelligence-economique.gouv.fr)) :Veilleur en IE , Analyste en IE, Auditeur en IE, Consultant en IE, Directeur ou responsable de l'IE, Formateur en IE et Editeur de logiciel d'IE.

- **Procédures de recrutement**

Une première sélection est faite sur dossier (demande d'admission, CV, lettre de motivation, pré-requis, projet professionnel et maîtrise de deux langues vivantes). Une bonne connaissance de l'anglais et du français est demandée (niveau B1 ou B2 des tests de langues). Les candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier de candidature, sont convoqués pour un entretien d'admission qui se déroule la dernière semaine de juin. L'objectif de l'entretien est d'évaluer les connaissances du candidat en matière d'économie, de cerner les motivations du candidat, sa personnalité et connaître son projet professionnel.

Suite à la circulaire du Ministère de l'Education nationale le choix a été aussi effectué de constituer **un master IESC intégré sur deux années**. Ce choix permet de constituer un véritable master sur deux ans qui soit de qualité en donnant aux étudiants du M1 la possibilité d'approfondir certains cours et enseignements avant le stage pratique en entreprise. Dans cette optique, la sélection pourra se faire dès le M1 avec la mise en œuvre d'un « contrat » pour l'étudiant. Mais les spécialités resteront libres de recruter également des étudiants pour la deuxième année de façon à garder une certaine ouverture qui est riche en diversité et en expériences diversifiées.

- **Participation des professionnels (spécialités professionnelles)**

Michel AGLIETTA	Professeur sciences économiques, consultant à Finama
Jean-Joseph BOILLOT	consultant et conseiller au CEPII
Florian BREMAUD	Conseiller Intelligence Economique, CCI de Haute Normandie
Christelle BODET	Conseiller, service appui industrie, innovation industrielle, IE et développement territorial, CCI du Mans et de la Sarthe
Christophe COURTOIS	Responsable cabinet de Consultant High Tech, NETSQUAD, Angers,
Hervé CHEVALLIER	Directeur de COVIGILANCE, NANTES
Jean-Yves CHEVALIER	Directeur Général JYC International
Gérard DELETANG	Consultant Intelligence Economique, DSI-EXPERTS, Paris.
Damien DEROUET	Directeur Général Stratégie Développement Industriel (SDI), EVRON
Philippe DARANTIERE	Directeur INTELOP, Fondateur d'ATLANTIC INTELLIGENCE
Pierre DRAI	Président Centre d'Etudes Transatlantiques
Franck JOVANOVIC	Professeur sciences économiques TELUC-UQAM, Canada
Muriel LIGHTBOURN	Chargé de mission droit de propriété intellectuel au GEVES
David MOREL	Chargé de mission INPI Nantes
Hélène MORINIERE	Conseiller en organisation au Département de Seine-Maritime, CG
Jean-Philippe MOUSNIER	Sociologue des organisations, Comité stratégique de l'AFDIE
Josselin Matignon	charge de veille et de marketing à Télégos, Angers
Dominique MUSSEAU	Colonel, Ancien responsable des formations IE à l'IHEDN
Ouyang PENG	Chef de projet grands contrats chez orange, Paris
Florence QUENTIN	Directrice département veille et IE entreprise DIRICKX (53)
Wilfrid ROGE	Responsable de la lutte anti-contrefaçon au sein du groupe Sanofi Aventis,
Tania SOLLOGOUG	Chargée d'étude, Crédit Lyonnais, Paris
Yves ZLOTOWSKI	Chargé d'étude, COFACE, Paris
Romain ZERBIB	Enseignant spécialistes de techniques d'influence à l'ESG Paris

- **Laboratoires et équipes d'adossement Recherche**

Le master IESC s'adosse sur le laboratoire du GRANEM (UMR MA n°49) <http://ead.univ-angers.fr/~granem08/> Phone (33) 6 50 77 36 95

Le GRANEM regroupe des chercheurs en économie et gestion travaillant sur 5 axes de recherche :

**VNM : Valeurs non-marchandes**

**RIG : Réseaux innovation gouvernance**

**CDC : Comportement du consommateur**

**CAT : Comportement au travail**

**RF : Régulation financière**

Les travaux des étudiants du master 2 IESC s'inscrivent directement dans l'axe réseaux, innovations et gouvernance.

## Cours du master 2 IESC :

SEMESTRE 1	30 ECT	SEMESTRE 2	30 ECT
<p><b><u>UE31 : Environnement international et compétitivité :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages concurrentiels et compétitivité informationnelle et stratégique</li> <li>- Economie de la connaissance, RD et financement de l'innovation</li> <li>- NTCI et Nouvelle économie</li> <li>- Méthodologie économique</li> </ul>	<p><b>8 ECTS</b></p> <p>14 CM</p> <p>14 CM</p> <p>14 CM</p> <p>14 CM</p>	<p><b><u>UE41 : Management de l'information et des connaissances :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Management de projets</li> <li>- De la veille à l'IE : le management des connaissances</li> <li>- Anglais</li> <li>- Deuxième langue obligatoire : chinois, russe, espagnol, allemand, anglais renforcé.....</li> </ul>	<p><b>8 ECTS</b></p> <p>10CM-6 TD</p> <p>14 CM</p> <p>15 TD</p> <p>15 TD</p>
<p><b><u>UE32 : Intelligence Economique et organisations :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalités et enjeux de l'Intelligence Economique</li> <li>- Intelligence Economique territoriale.</li> <li>- Logiciel de veille et de capitalisation des connaissances</li> <li>- Economie de l'information</li> </ul>	<p><b>8 ECTS</b></p> <p>10 CM 6 TD</p> <p>14 CM</p> <p>10 CM 6TD</p> <p>14 CM</p>	<p><b><u>UE42 : Influence et contre-influence :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques d'influence et de lobbying</li> <li>- Résolution des tensions de crise concurrentielles</li> <li>- Gestion des risques</li> </ul>	<p><b>6 ECTS</b></p> <p>14 CM</p> <p>14 CM</p> <p>14 CM</p>
<p><b><u>UE33 : Protection et défense du patrimoine économique :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie des droits de la propriété Intellectuelle et droit international</li> <li>- Lutte contre la corruption et brevets</li> </ul>	<p><b>4 ECTS</b></p> <p>14CM</p> <p>14CM</p>	<p><b><u>UE43 : Protection et défense du patrimoine économique :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intelligence Economique et développement durable</li> <li>- Histoire des logiciels libres et technique du web</li> <li>- Sécurité information et droit de l'Internet</li> <li>- Valorisation site master et revue Panorama 2.0</li> </ul>	<p><b>4 ECTS</b></p> <p>14 CM</p> <p>12 CM</p> <p>12 CM</p> <p>10 TD</p>
<p><b><u>UE34 : Projet personnel professionnel et anglais économique :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais</li> <li>- deuxième langue obligatoire : chinois, russe, espagnol, allemand, anglais renforcé.....</li> <li>-Création d'entreprise</li> <li>-Marketing</li> <li>- Valorisation site master et revue Panorama 2.0</li> <li>- Projets tutorés pour une entreprise ou une organisation</li> <li>- Préparation à l'emploi <ul style="list-style-type: none"> <li>* Préparation aux stages</li> <li>* Entretien individuel au SUIO</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>10 ECTS</b></p> <p>15 TD</p> <p>15 TD</p> <p>10 CM</p> <p>12 CM</p> <p>10 TD</p> <p>10 TD</p>	<p><b><u>UE44 : Pratiques personnelles professionnelles et anglais :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de change</li> <li>- Stratégie d'entreprise</li> <li>- Concours COGENIE</li> <li>- Réalisation de projets tutorés</li> <li>- Stage en France ou à l'étranger : Erasmus, partenariat <ul style="list-style-type: none"> <li>* stage en entreprises</li> <li>* stage en laboratoires de recherche</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>12 ECTS</b></p> <p>20 CM</p> <p>15 CM</p> <p>4 TD</p> <p>30 TD</p>
<b>Présence étudiant : 420</b>	<b>216</b>	<b>Présence étudiant</b>	<b>204</b>

CM : cours magistral- TD : travaux dirigés

(\*) : [www.univ-angers.fr](http://www.univ-angers.fr)

**Remarque : les cours sont obligatoires. Un certificat de travail sera demandé aux étudiants absents.**

## **I. Organisation des partiels du M2 IESC :**

### **1) Coefficients du premier semestre - 30 ECTS -**

#### **UE 31 : 8 ECTS**

- Avantages concurrentiels et compétitivité informationnelle (coef 2)      Ecrit : 2 heures
- Méthodologie économique (coef 2)      Ecrit : 2 heures
- Economie de la connaissance et de l'innovation (coef 2)      oral
- NTIC et Nouvelle Economie (coef 2)      oral et écrit : 2 h

#### **UE 32 : 8 ECTS**

- Méthodologie de l'Intelligence Economique (coef 2)      dossier
- Intelligence Economique Territoriale (coef 2)      Dossier
- Logiciels de veille (coef 2)      Dossier
- Economie de l'information. (coef 2)      Ecrit : 2 heures

#### **UE 33 : 4 ECTS**

- Economie droits de propriété intellectuel (coef 1)      Ecrit : 1 heure
- Droit des brevets (INPI) (coef 1)      1 synthèse
- Droit international (coef 1)      1 synthèse
- Lutte contre la corruption et Protection des informations (coef 1)      dossier

#### **UE 34 : 10 ECTS**

- Anglais (coef 3)      CC
- marketing (option) (coef 1)      Ecrit : 2 heures
- création d'entreprise (coef 1)      écrit
- Travail sur projet 1<sup>ier</sup> semestre (coef 3)      dossier et oral
- Deuxième langue /Granem (option) (coef 1)      CC
- Valorisation du master IESC (coef 1)      CC

## 2) Coefficients du second semestre - 30 ECTS - Coef 32 = 640

### UE 41 : 8 ECTS

- Veille sur Internet et gestion de projets (coef 2) CC
- De la veille à l'Intelligence Eco (coef 2) Ecrit 2 h
- Anglais (coef 2) CC
- Deuxième langue (option) (coef 2) CC

### UE 42 : 6 ECTS

- Techniques d'influence (coef 2) Devoir
- Résolution des tensions de crises (coef 2) CC
- Gestion de risque (coef 2) Dossier et Grand Oral

### UE 43 : 4 ECTS

- IE et développement durable (coef 1) synthèse
- Droit Internet et sécurité informations (coef 1) synthèse
- Histoire des logiciels libres et technique du web (option) (coef 1) synthèse
- Valorisation du master IESC (coef 1) CC

### UE 44 : 12 ECTS

- Travail sur projet 2<sup>ième</sup> semestre (coef 2) Dossier et soutenance
- Risque de change (coef 1) oral
- Stratégie d'entreprise (coef 1) Dossier
- rapport de stage (ou de recherche) (coef 4)
- Stage entreprise (ou laboratoire de recherche) (coef 2)
- Soutenance orale (coef 2) Soutenance

**N.B. Les examens écrits, les dossiers, le rapport de stage et la soutenance peuvent faire l'objet d'une seconde session. Le contrôle continu est maintenu pendant les deux sessions.**

## **II) LE CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE :**

Retrait des dossiers : mars 2013

Réception des dossiers : juin 2013 et août 2013

Audition des candidats : dernière semaine de juin 2013 et première semaine de septembre 2013

**Rentrée du master IESC et début des cours : le lundi 9 septembre 2013**

### **Calendrier des cours du M2 IESC en alternance: 360 heures de cours encadrés**

- **6 Semaines au premier semestre : semaines 37, 39, 41, 43, 45 et 47**

- **7 Semaines au second semestre : semaines 49, 51, 2, 4, 6 et 8**

**Soit 12 semaines x 30h de cours par semaine : 360 heures**

#### **1) Examens du premier semestre du master IESC :**

- semaine 47 : partiels du premier semestre

- semaine 51 : dossiers du premier semestre

**Délibération de premier semestre : le 15 février 2014**

- Début du stage dans un laboratoire de recherche : le 16 février 2014

(4 à 6 mois)

Demande de bourse de thèse : 15 mars 2014

#### **2) Examens du deuxième semestre du master IESC :**

- **semaine 8 : partiels et dossiers du deuxième semestre**

- **Début du stage en entreprise ou collectivité territoriale :**

**Semaine 9 de 2014 (stage 4 à 6 mois pour les étudiants en formation initiale)**

- Remise du mémoire de recherche : 15 juin : en 3 exemplaires

(1 exemplaire public pour la BU et 2 exemplaires privés pour les tuteurs universitaires)

- Dates de soutenance du mémoire de recherche :

25 au 30 juin 2013 (deux jurys en parallèle)

- **Remise du mémoire de stage : début septembre 2014 : en 3 exemplaires**

(1 exemplaire public pour la BU et 2 exemplaires privés pour les tuteurs universitaires)

- **Dates de soutenance du mémoire de stage :**

**15 septembre - 15 octobre 2014 (deux jurys en parallèle)**

**Délibération du deuxième semestre : 16 octobre 2014**

#### **3) La deuxième session du master IESC :**

- **Partiels deuxième session du premier semestre : du 7 au 12 avril 2014**

**Délibération 2<sup>nd</sup> session du premier semestre : le 5 mai 2014**

- partiels deuxième session du deuxième semestre : 6 au 10 novembre 2014

- Remise du mémoire de stage pour la deuxième session : 13 novembre 2014

- **Soutenance du mémoire de stage pour la deuxième session : 20-25 novembre 2014**

**Délibération 2<sup>nd</sup> session du deuxième semestre : le 26 novembre 2014**